

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Stickney, Matt <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca>
Envoyé : 29 mars 2020 10 h 20
À : Church, Leslie (SPAC/PSPC); Kim, Sabrina
C. c. : Saini, Sabina (HC/SC); Gordon2, Travis (HC/SC); Murdock, Kelly (SPAC/PSPC)
Objet : RE : Petite question du PM concernant les commandes de masques

En ce qui concerne les achats : les fournisseurs sont-ils expressément agréés par Santé Canada? En fonction des achats antérieurs? Faisons-nous confiance également à l'approbation de la FDA?

De : Church, Leslie (SPAC/PSPC) <leslie.church@canada.ca>
Envoyé : Dimanche 29 mars 2020 10 h 19
À : Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca>
c. c. : Saini, Sabina (HC/SC) <sabina.saini@canada.ca>; Gordon2, Travis (HC/SC) <travis.gordon2@canada.ca>; Murdock, Kelly (SPAC/PSPC) <kelly.murdock@canada.ca>; Stickney, Matt <Matt.Stickney@pmo-cpm.gc.ca>
Objet : RE : Petite question du PM concernant les commandes de masques

Bonjour Sabrina,

Cela me paraît bon. Il se peut que Sabina en sache plus sur l'évaluation de la qualité après la livraison. La principale différence entre les produits que nous achetons et les dons réside dans le fait qu'ils sont achetés selon des spécifications et, oui, approuvés par Santé Canada.

Leslie

Envoyé de mon iPhone

Le 29 mars 2020 à 9 h 47, Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca> a écrit :

Bonjour. J'ai mentionné au PM l'histoire ci-dessous lors de la séance d'information de ce matin :

Les médias hollandais rapportent que 600 000 masques livrés par la Chine aux Pays-Bas, dont bon nombre ont déjà commencé à être utilisés par les hôpitaux de ce pays, ne fonctionnent pas vraiment.

J'ai dit que lorsque nous recevons des fournitures par DON - nous faisons une évaluation de la qualité et des spécifications.

Il avait quelques questions de suivi, que j'espère élucider lorsque j'enverrai le rapport écrit dans quelques minutes.

Est-il juste de dire que l'ASPC fait faire par le laboratoire national une évaluation de la qualité et des spécifications des dons ?

Et est-il juste de dire que les commandes qui arrivent au Canada SANS être des dons ne sont pas évaluées par l'ASPC à la réception et avant l'expédition aux PT, MAIS que :

- dans le cadre du processus de passation des marchés de l'ASPC, nous exigeons une documentation démontrant qu'un fournisseur est autorisé par un fabricant agréé par Santé Canada;
- nous collaborons avec les fabricants pour repérer et éviter les fournisseurs illégitimes;

- nous travaillons avec des fournisseurs et des distributeurs établis, et avons institué des processus solides pour garantir l'authenticité des fournisseurs avec lesquels nous faisons affaire.

Cela est-t-il exact?

Merci!

Sabrina

Sabrina Kim
Issues Advisor / Conseillère en enjeux
Office of the Prime Minister/ Cabinet du premier ministre

613-795-7803